

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION n° 2020.00211**  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 21/09/2020

Politique	-	Dossier n°	CM-000182
Commission	<b>Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur</b>		
Direction en charge	Ingénierie du livre		
Objet	Charte de la 35ème Fête du Livre de Saint-Étienne 2020. Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **11/09/2020**

Compte rendu affiché le : **22/09/2020**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

**Présents**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Siham LABICH, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, M. Lionel BOUCHER (Présent jusqu'au point n°88 de l'ordre du jour), Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Georges HALLARY, M. Jacques GUARINOS, M. Robert KARULAK, Mme Catherine ZADRA, Mme Véronique FALZONE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Thierry NITCHEU, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Catherine GROUSSON, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, M. Jean DUVERGER, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, Germain COLLOMBET

**Secrétaire de séance**

Mme Maryse ZOFFO

■ **Rappel et références**

La 35<sup>ème</sup> édition de la manifestation littéraire se déroulera du 16 au 18 octobre 2020, elle s'attachera à demeurer un événement gratuit, fédérateur et convivial. Elle occupera le territoire à compter du 12 octobre pour une semaine de culture et d'apprentissage.

Dans la continuité de l'action amorcée, les acteurs culturels de la ville, représentés par les musées, les médiathèques, le conservatoire, l'Opéra, le Planétarium, les Archives Municipales, la Cinémathèque, le Musée des Verts, la Cité du Design, les associations ainsi que l'ensemble des établissements d'enseignements, de l'élémentaire à l'enseignement supérieur, seront associés étroitement à la programmation de la manifestation.

■ **Motivation et opportunité**

Événement de grande envergure, la Fête du Livre de Saint-Étienne rassemble chaque année plus de 160 000 visiteurs et près de 230 auteurs et invités.

Dans le cadre de cette manifestation littéraire, la Ville de Saint-Étienne met à disposition auprès des exposants des stands afin de leur permettre d'accueillir les visiteurs, les auteurs, les professionnels du livre et les partenaires institutionnels et privés.

Il est apparu indispensable de fixer dans le cadre d'une charte révisable annuellement les conditions (juridique, financière et opérationnelle) de ces mises à disposition.

Ainsi celles-ci interviennent à titre onéreux : l'exposant doit s'acquitter d'une redevance d'occupation du domaine public s'élevant à 4,5% du chiffre d'affaires HT réalisé à l'occasion de la manifestation.

## ■ Contenu

La Charte de la Fête du Livre de Saint-Étienne définit la réglementation en vigueur ainsi que les droits et les devoirs des acteurs de la 35<sup>ème</sup> édition de la Fête du Livre de Saint-Étienne.

## ■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

## ■ Point financier

**TABLEAU DE FINANCEMENT**

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
<b>Total des coûts et montants perçus par la Ville</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Charge nette Ville</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

## ■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver la charte des exposants jointe en annexe du présent dossier,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents nécessaires ainsi que tous les actes afférents.

## ■ Décision

### Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

### Détail des votes

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Gilles ARTIGUES , Mme Siham LABICH , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Patrick MICHAUD , Mme Nicole PEYCELON , M. Paul CORRIERAS , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Frédéric DURAND , Mme Nadia SEMACHE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Pascale LACOUR , M. Charles DALLARA , Mme Brigitte MASSON , M. Denis CHAMBE , Mme Nicole AUBOURDY , M. Claude LIOGIER , Mme Delphine JUSSELME , M. Lionel

BOUCHER , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Maryse ZOFFO , M. Jacques PHROMMALA ,  
Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jean-Noël CORNUT , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Dominique  
MANIN , M. Alain SCHNEIDER , M. Georges HALLARY , M. Jacques GUARINOS , M. Robert  
KARULAK , Mme Catherine ZADRA , Mme Véronique FALZONE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme  
Brigitte REGEFFE , M. Thierry NITCHEU , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Catherine  
GROSSON , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Diarra KANE , Mme  
Laura CINIEMI , Mme Fanny RIVEY , M. Tom PENTECOTE , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme  
Danielle TEIL , M. Jean DUVERGER , Mme Christel PFISTER , M. Olivier LONGEON , M. Michel  
NEBOUT , M. François BOYER , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Ali RASFI , Mme Laetitia  
VALENTIN , Mme Julie TOKHI , M. Pierrick COURBON , Germain COLLOMBET

Pour Extrait  
Le Maire

Gaël PERDRIAU